

FORMATION
VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023

LES RESPONSABILITÉS EN CRÈCHE

POSSIBILITÉ EN VISIOCONFÉRENCE

DROITS DES FAMILLES
ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS
DÉFAUT DE SURVEILLANCE JURISPRUDENCE SANCTIONS
RESPONSABILITÉ DISCIPLINAIRE
SECRET PROFESSIONNEL INFRACTIONS
RESPONSABILITÉ PÉNALE
RESPONSABILITÉ CIVILE RISQUES CONFIDENTIALITÉ
FAUTES GRAVES SÉCURITÉ DES ENFANTS
SITUATIONS À RISQUE

AVEC KATHY LETOURNEUR

LES RESPONSABILITÉS EN CRÈCHE

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023

KATHY LETOURNEUR

JURISTE ET FORMATRICE JURIDIQUE

En tant que professionnels de la petite enfance, vous êtes garants de la sécurité des enfants accueillis comme de la confidentialité des informations. Toute défaillance peut engager votre responsabilité personnelle ou celle de la structure. Responsabilités civiles, pénales, disciplinaires, cette formation fait un point complet sur la situation des professionnels de la petite enfance travaillant en crèche.

AU PROGRAMME :

A) Les obligations pour les personnels de crèche

- 1) Le respect des droits des familles
 - La sécurité des enfants
 - La vie privée des familles
- 2) Les problématiques
 - Défaut de surveillance
 - Discrétion/secret professionnel
 - Photos
 - Administration des médicaments

- 2) La responsabilité civile
 - Le mécanisme
 - La responsabilité de l'employeur
- 3) La responsabilité disciplinaire
 - La notion de faute disciplinaire : consignes, règlement intérieur
 - Les sanctions disciplinaires

B) Les différents types de responsabilités

- 1) La responsabilité pénale
 - Le mécanisme de fonctionnement
 - Le caractère personnel de la responsabilité
 - Les infractions (violences, homicide involontaire, infractions sexuelles)
 - Exposé de jurisprudences

+ Présentation et analyse de jurisprudences

- CA Aix en Provence 10 novembre 2014 n° 2014/452 : décès d'un enfant en se coïncant la tête dans une barrière et faute grave de surveillance : condamnation des auxiliaires et de la crèche.
- Affaire de l'enfant tombé de la table à langer en 2015.



Objectifs

Présenter les différents types de responsabilités en lien avec l'activité en crèche.
Comprendre les responsabilités respectives et enjeux du respect des consignes et obligations.

Modalités pédagogiques

La formation est interactive. Projection de tableaux et autres supports synthétiques, étude de cas concrets rencontrés par les stagiaires et analyse de décisions de justice du secteur.

Formatrice

Kathy Letourneur est juriste et formatrice juridique.

Nombre de participants

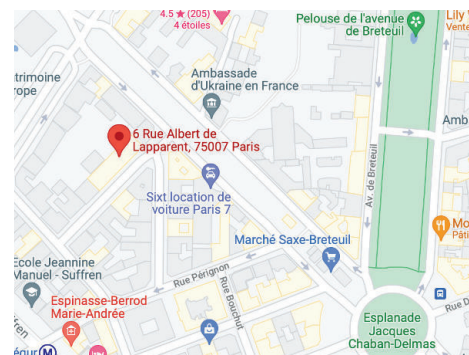
20 personnes minimum
25 personnes maximum

Date de clôture des inscriptions

Le 1^{er} décembre 2023

Prérequis

Responsables de structure et personnels de crèche



Suivi, validation

Grille d'évaluation de la formation, attestation de fin de formation délivrée à l'issue de la formation

Évaluation

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs, un QCM viendra ponctuer la formation

CPF

Non éligible

Durée

1 jour soit 7 h 00

Horaires

De 9 h 00 à 17 h 00

Le règlement intérieur vous sera adressé lors de votre inscription et disponible sur www.tpma.fr

Pour les personnes en situation de handicap, toute adaptation de la formation peut être étudiée.

La formation se déroulera à L'Asiem

6, rue Albert Lapparent 75007 Paris
Accès aux personnes handicapées

- Stations de métro
- 10 Ségur
 - 6 Sèvres Lecourbe
 - 13 St François Xavier
 - 8 École Militaire

- Ligne de bus
- | | |
|----|----|
| 28 | 82 |
| 39 | 87 |
| 70 | 92 |

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à remplir et à renvoyer à **TPMA Formation** Les responsabilités en crèche
40, avenue Saint-Jacques 91600 Savigny-sur-Orge ou par mail : tpma.formation@yahoo.fr

État Civil

Nom* : Prénom* :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Courriel* :

Je souhaite m'inscrire : En présentiel ou En distanciel via Zoom

Êtes-vous une personne reconnue en qualité de travailleur handicapé (RQTH)? 

Voulez-vous être contacté pour adapter la formation ?

Parcours professionnel

Profession* :

Poste occupé actuellement :

Motivations à suivre la formation* :

.....

.....

.....

Je m'inscris à la formation à titre individuel

Inscription individuelle

Je souhaite m'inscrire le 8 décembre 2023

Tarif : **90 € net de taxe**

Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation

Paiement par carte bancaire 

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° | | | | | | | | | | | | | | | |

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° | | | | Expire fin | | | | | |

Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

Mon employeur prend en charge ma formation

Inscription formation continue - Convention de formation professionnelle

Je souhaite m'inscrire le 8 décembre 2023

Tarif : **200 € net de taxe**

Raison sociale* :

Service* :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Tél. : Fax :

Courriel* :

Dossier suivi par : Fonction :

Merci d'adresser une convention de formation